

# La Vie à Bry

le magazine de votre ville

N° 4 7 5  
Juillet-août 2021

brysurmarne.fr -  -  - 



## Devenez un voisin vigilant et solidaire !

Page 15

Que faire en cas  
de fortes chaleurs ?

Page 13

Fête nationale :  
le 13 juillet, c'est la fête !

Page 17



VILLE DE BRY-SUR-MARNE  
Moult viel que Paris

# VOISINS VIGILANTS ET SOLIDAIRES



« Je m'étais engagé à créer le dispositif « Voisins vigilants et solidaires » pour Bry, c'est chose faite ! Cet outil peut être précieux pour vous protéger en lien avec la Police municipale, la Ville et vos voisins. Au-delà de la sécurité, il est pratique pour les actions solidaires entre voisins, je pense par exemple aux épisodes de crues. »

*+ d'infos en page 15*

**Charles ASLANGUL**  
Maire de Bry-sur-Marne

# Édito du Maire

« Je vous souhaite à tous de profiter des vacances »



Charles ASLANGUL  
Maire de Bry-sur-Marne  
Vice-président du Territoire  
Conseiller Métropolitain

Chères Bryardes, Chers Bryards,

**A**près une année très dense, faite de confinements, d'épidémie et de stress, les beaux jours sont là. Le moment est enfin venu de respirer, de souffler et de renouer avec des jours heureux !

Pas de grand discours donc : je vous souhaite à tous de profiter des vacances pour vous ressourcer et, en famille je l'espère, de jouir des petits et grands plaisirs de la vie.

Si vous êtes à Bry-sur-Marne durant les vacances, pensez à faire travailler nos restaurateurs et petits commerçants, ils ont toujours besoin de nous.

Très bel été à tous !

**La Vie à Bry** - juillet-août 2021 - n° 475 - Édité par la Ville de Bry-sur-Marne  
1, Grande rue Charles de Gaulle 94360 Bry-sur-Marne  
Tél. : 01 45 16 68 00 - Courriel : mairie@bry94.fr

**Directeur de la publication** : Charles ASLANGUL

**Adjoint au Maire délégué à la communication** : Christophe ARZANO

**Directrice de la communication** : Laurie LAGARDE

**Rédaction** : Clémentine VAN TICHELEN, Carolin MABELLA, Julie LIANG

**Photos** : service communication, Julien LABROSSE, GM Productions, 123rf

**Maquette** : service communication / **Réalisation** : Isabelle VIÉNOT

**Distribution** : Espace impression

**Impression** : RAS - Numéro tiré à 8 600 exemplaires

Toute reproduction interdite (y compris sur Internet) sauf autorisation expresse.

Document imprimé avec des encres végétales sur papier issu de forêts gérées durablement.



**IMPRIM'VERT®**



**VILLE DE BRY-SUR-MARNE**  
Moult viel que Paris

# L'agenda du Maire

**Mardi 1<sup>er</sup> juin** : Réunion avec les professionnels du bâtiment et le CAUE dans le cadre de la rédaction de la charte promoteur

**Lundi 7 juin** : Participation au cross des écoles • Visite de la maison de la petite enfance • Réunion avec Monsieur le sous-Préfet

**Mardi 8 juin** : Réunion de travail sur le temps de travail des agents • Audition de trois bailleurs pour la création d'une résidence intergénérationnelle au 80 avenue Clemenceau

**Mercredi 9 juin** : Rencontre avec les riverains du quartier Carnot • Visite de l'HPMV avec Madame RODD et Monsieur SIGNES, directeur général

**Judi 10 juin** : Remise de la médaille de la ville aux docteurs LEBEGUE et GOHIER

**Lundi 14 juin** : Commission communale des services publics locaux

**Mardi 15 juin** : Bureau du Territoire • Rencontre avec les représentants de l'association AIME77 et AelDF œuvrant aux côtés des personnes autistes

**Mercredi 16 juin** : Visite du centre de loisirs Louis Daguerre • Comité de pilotage pour la rédaction de la charte promoteur • Rendez-vous avec Mme Curvale, directrice des affaires publiques d'EIFFAGE • Visite des centres de loisirs Henri Cahn et Jules Ferry • Rendez-vous avec Monsieur BENDENOUN, propriétaire de la pharmacie de la Gare

**Lundi 21 juin** : Comité Technique avec les représentants du personnel • Visite de l'exposition « La bataille de Champigny »

**Mardi 22 juin** : Réunion sur le projet de la maison de la jeunesse • Réunion pour la mise en œuvre du dispositif « Voisins Vigilants » • Rencontre avec les riverains de la rue des Ormes

**Mercredi 23 juin** : Audition intermédiaire des candidats au dialogue compétitif du Pôle Image • Remise de la médaille de la ville à Madame MARLET

**Vendredi 25 juin** : Rendez-vous avec Stephan Bender, préfigurateur du Pôle image

**Lundi 28 juin** : Réunion sur le marché communal avec la société Géraud • Réunion du Fonds Daguerre • Conseil Municipal

**Mardi 29 juin** : PLUi - Diagnostic avec les maires du Territoire

**Mercredi 30 juin** : Réunion sur la charte promoteur • Rendez-vous avec Monsieur Lelièvre pour la vente du 110 avenue Clemenceau • Conseil d'Administration d'EpaMarne • Baptême de la Maison des Arts Étienne Audfray • Atelier habitant pour la rédaction de la charte promoteur

## Focus sur



### Appel du 18 juin 1940

Le 18 juin dernier, Monsieur le Maire a rendu un hommage pour le 81<sup>e</sup> anniversaire de l'appel du Général De Gaulle, qui a exhorté les Français à rester debout dans l'honneur

et à ne pas capituler. La cérémonie s'est déroulée en présence, notamment, des associations des anciens combattants.

### Remise de la médaille de la Ville aux docteurs LEBEGUE et GOHIER

Monsieur le Maire a fait citoyens d'honneur de la Ville le Docteur LEBEGUE et le

Docteur GOHIER, médecins historiques de la Ville, qui ont consacré toute leur vie à leur patients. Charles ASLANGUL et l'ensemble du Conseil municipal les remercient.



### Remise de médaille de la ville à Mme MARLET

Monsieur le Maire a fait citoyenne d'honneur de la Ville Mme Marlet. Elle a, comme sa mère, enseigné presque toute sa carrière

à Bry-sur-Marne. Elle a formé plusieurs générations de petits Bryards. Monsieur le Maire a souhaité rappeler l'aphorisme du fronton d'Henri Cahn : « *La France vaudra demain ce que vaudra l'école* ».

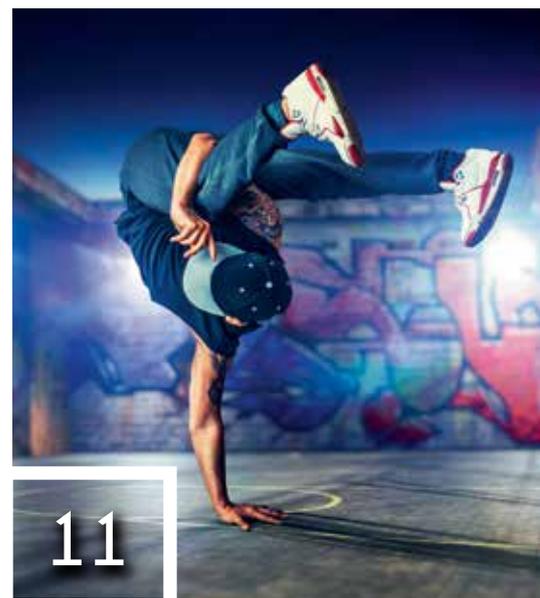


### Réunion publique sur la charte promoteur

Monsieur le Maire a souhaité s'inscrire dans une démarche participative afin de co-écrire la « Charte Promoteur ». Ainsi,

les Bryards étaient conviés à s'exprimer sur l'identité de la ville, le respect des espaces verts, la qualité de l'habitat ou encore l'accessibilité des bâtiments. Ce fut une soirée dense qui a permis au CAUE de dégager les axes forts de la future charte.





## **p.6 - Vos instants Bry**

### **p.8 - En bref**

Nos structures, réglées à l'heure d'été !  
Foulées bryardes : la 21<sup>e</sup> édition arrive à petites foulées !  
Brocante : les inscriptions continuent !  
Forum des associations : le grand rassemblement des associations est à la rentrée !

### **p.11 - Culture**

La Maison des Arts étoffe son offre

### **p.12 - Travaux**

Un été rythmé par des chantiers

#### **Sécurité**

Les bons réflexes avant de partir en vacances

### **p.13 - Santé**

Que faire en cas de fortes chaleurs ?

### **p.14 - Prévention**

Cet été, faites attention aux moustiques tigres !

#### **Tourisme**

Le Val-de-Marne passe en mode été

### **p.15 - Sécurité**

Devenez un voisin vigilant et solidaire !

### **p.16 - Sport**

Découvrez le tennis santé bien-être !

### **p.17 - Commerces**

Le magasin *Brill's Bijoux* fête ses 10 ans !

#### **Fête nationale**

Le 13 juillet, c'est la fête !

### **p.18 - Conseil municipal**

Séances du 10 mai et du 28 juin

### **p.20 - La parole aux élus**

### **p.21 - De vous à nous**

### **p.22 - Infos utiles**

# Vos instants **Bry**



Accessoires textiles pour bébés par Douce De Po à la boutique éphémère  
Mardi 8 juin - 22 Grande rue Charles de Gaulle



Monsieur le Maire félicite le travail des animateurs du centre de loisirs  
mercredi 16 juin - École Jules Ferry



Discours de Monsieur le Maire lors de la commémoration de l'Appel du 18 juin 1940  
Vendredi 18 juin - Stèle du Général de Gaulle



Cross des écoles élémentaires  
Jeudi 24 juin - Parc des sports des Maisons Rouges



Concert de l'association Les Violons de Bry lors de la fête de la musique  
Lundi 21 juin - Square de Latre de Tassigny



De Fil et de perles à la boutique éphémère  
Mardi 8 juin - 22 Grande rue Charles de Gaulle



Réunion publique sur la charte construction  
Jeudi 10 juin - Salle de la Garenne



Collection de sacs de la marque Clocréations - Boutique éphémère  
Mardi 8 juin - 22 Grande rue Charles de Gaulle



Ateliers autour de la charte construction  
Mercredi 30 juin - Salon d'Honneur de l'Hôtel de Ville



Dévoilement de la plaque Étienne AUDFRAY lors de  
l'inauguration de la Maison des Arts Étienne AUDFRAY  
Mercredi 30 juin - Rue de Daguerre

## PRATIQUE

### Nos structures, réglées à l'heure d'été !

Cet été, alors que plusieurs seront en vacances, certaines structures municipales adaptent leurs horaires.

- **Hôtel de Ville :**

fermeture tous les samedis du 17 juillet au samedi 14 août inclus. Les horaires de la semaine restent inchangés : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.

- **Espace emploi :**

fermeture du lundi 2 au 22 août inclus.

- **Centre artistique de Malestroit :**

le conservatoire de musique est fermé depuis le 30 juin.

L'hôtel de Malestroit et le secrétariat du conservatoire sont ouverts au public de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 du lundi au samedi jusqu'au 26 juillet. Il rouvrira ses portes au public le 23 août aux mêmes horaires cités précédemment.

- **Médiathèque :**

du 1<sup>er</sup> au 15 juillet, la médiathèque sera ouverte aux horaires suivants : mardi de 14h à 19h, mercredi et samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h, et vendredi de 14h à 17h.

Du 15 juillet au 31 juillet, la structure vous accueillera le mercredi et le samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h. Elle sera fermée le 14 juillet.



- **Boulangeries :**

**Maison Coyard** - 23 bis Grande rue Charles de Gaulle

Fermée du mercredi 30 juin au mercredi 29 juillet

**Bygdade** - 18 rue de Cherbourg

Fermée du mercredi 28 juillet inclus au mercredi 4 août

**Ténési** - 39 Grande rue Charles de Gaulle

Fermée du lundi 2 au lundi 30 août

**Jean-Roger** - 63 avenue du Maréchal Foch

Fermée du lundi 26 juillet au lundi 23 août

**Tradition du pain** - 19 rue du 2 Décembre 1870

Fermée du lundi 2 au lundi 23 août

## FOULÉES BRYARDES

### La 21<sup>e</sup> édition arrive à petites foulées !

Les coureurs et coureuses pourront de nouveau chausser leur plus belle paire de baskets le **dimanche 12 septembre** pour cette nouvelle édition des Foulées bryardes. Cette année, le départ des différentes courses se fera sur le parvis de l'Hôtel de ville.

Vous pouvez, d'ores et déjà, consulter le programme, les modalités d'inscriptions ainsi que les tarifs sur le site de la Ville.

+ d'infos sur [brysurmarne.fr](http://brysurmarne.fr)



## SPORTS

### Un terrain libre pour vos activités collectives

La municipalité a décidé de rendre l'accès libre au terrain synthétique du Parc des sports des Maisons rouges, à compter du 11 juillet, afin de permettre aux habitants la pratique indépendante de sports collectifs dans le respect des règles d'usage.

L'accès au terrain sera libre tous les samedis de 18h à 20h et les dimanches de 17h à 19h.

+ d'infos : [brysurmarne.fr](http://brysurmarne.fr)

## RER A

### Dernière phase de travaux

Cet été, et pour la 7<sup>e</sup> année consécutive, la RATP continue son programme de renouvellement des voies du RER A. Le trafic sera par conséquent interrompu :

- Du 26 juin au 29 août inclus, entre Auber et Nanterre - Université / Cergy / Poissy, chaque soir à partir de 21h et chaque week-end 24h/24.

- Du 9 au 13 août et du 16 au 20 août inclus, entre Auber et La Défense et sur la branche de Poissy, tous les jours 24h/24.



+ d'infos :

<https://www.ratp.fr/travaux-ete-rer-a/>

Vous débutez une nouvelle activité sur Bry ? C'est avec plaisir que nous publierons votre annonce. Contactez dès maintenant le service Développement économique au **01 45 16 68 00 - [mairie@bry94.fr](mailto:mairie@bry94.fr)**

## AIDE AU PERMIS

### La Ville vous aide à financer votre permis de conduire !

Un dispositif appelé « Aide au permis de conduire » sera mis en place afin d'assurer un accompagnement des jeunes bryards de 17 à 25 ans vers l'autonomie et les soutenir dans la réalisation de leur projets individuels.

Les jeunes intéressés par ce dispositif devront, en contrepartie du paiement partiel de leur permis de conduire, effectuer 30 heures de bénévolat dans les établissements de la commune accueillant un public senior. Cet engagement bénévole, visant à promouvoir les valeurs de partage et de solidarité grâce au lien intergénérationnel, est indispensable à l'obtention de l'aide au permis.

Une convention sera signée avec la Ville pour définir de manière précise les engagements de chaque jeune.

Pour déposer un dossier, il est nécessaire de répondre aux conditions suivantes : résider à Bry-sur-Marne, avoir entre 17 à 25 ans lors du dépôt du dossier, être de nationalité française ou avoir un titre de séjour valide (hors pays membres de la communauté européenne), fournir une autorisation parentale (pour les participants mineurs).

Retrouvez toutes les modalités sur le site [brysurmarne.fr](http://brysurmarne.fr). Pour plus d'informations, contactez Béatrice MORISEAUX au 01 48 81 63 08.



## DON DU SANG

### Donner votre sang pour sauver des vies

L'Établissement français du sang organise une collecte de sang le dimanche 18 juillet prochain, de 9h30 à 14h30, dans la salle de l'Hôtel de ville (inscriptions préalables sur le site de l'EFS).

+ d'infos : [dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

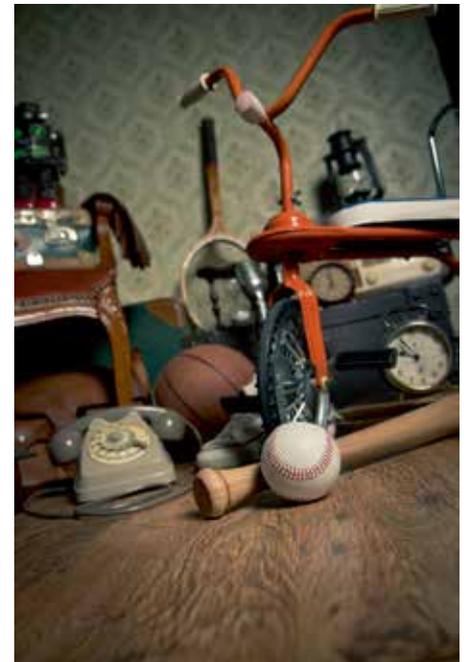


## INSCRIPTIONS BROCANTE

### Les inscriptions à la brocante continuent

Et si vous profitez de cet été pour faire le tri dans vos affaires ? Vous pourrez ensuite mettre en vente plusieurs d'entre elles lors de la traditionnelle brocante du mois de septembre. Les inscriptions sont toujours ouvertes sur le site :

<https://reservation.brocabrac.fr/m/758>



## LOISIRS DES SENIORS

### Goûter festif

Vendredi 10 septembre, les seniors pourront se retrouver lors de la « Garden Party 2021 » prévue à 15h, autour de l'animation d'Annick et Rudy « Au temps des guinguettes », rythmée par une ambiance années 80. Ces festivités auront lieu dans les salons de Malestroit dans le respect des règles sanitaires en vigueur.

Inscriptions du 1<sup>er</sup> juillet au 25 août 2021 au 01 45 16 68 00.

Gratuit - 90 places



## CENTRE ÉQUESTRE

### Des stages au galop !



Que diriez-vous de profiter de 5 jours et demi de stage au centre équestre de Bry pendant cette période estivale ? Du 5 juillet au 28 août, des animations adaptées pour les débutants ou pour les plus confirmés, seront proposées du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h, et le samedi de 9h à 12h.

Tout public à partir de 6 ans

Tarif : 241,5€ à poney et 288€ à cheval

Inscriptions sur place ou en ligne sur [ucpa.com/centres-sportifs/bry](http://ucpa.com/centres-sportifs/bry)

## BOUTIQUE ÉPHÉMÈRE



### Programmation des mois de juillet et août

Sous réserve de l'évolution du contexte sanitaire, la boutique éphémère accueillera quatre exposants au mois de juillet et août.

#### Du 13 juillet au 25 juillet

##### • Malkia Home

La marque *Malkia Home* vous proposera des paniers et corbeilles du monde faits à partir de matière naturelle et tissés à la main.



##### • Pascal Kurc

Vous aurez le choix parmi les produits de la savonnerie « Le Fer à cheval ». La savonnerie perpétue depuis plus de 160 ans la recette traditionnelle du savon de Marseille certifiée par l'Édit de Colbert (1688). Elle est engagée dans la défense de l'authentique savon de Marseille et du savoir-faire lié à ce dernier.



#### Du 27 juillet au 8 août

##### • Aux mille et une Huiles

Spécialiste de la cosmétique orientale, l'exposante vous propose des produits de soins, d'hygiène, de santé, et de beauté entièrement naturels et biologiques, sans aucun additif chimique.



##### • Patrizia Forlini

Artisan d'art, Patrizia crée ses bijoux entièrement à la main. Elle associe des matières nobles telles que l'argent massif aux perles d'art, les perles de culture et les pierres fines. Unique et original, chaque bijou reflète l'inspiration de l'instant présent.



+ d'infos : [brysurmarne.fr](http://brysurmarne.fr)

## SENIORS

### Faites-vous connaître pour recevoir votre colis de fin d'année !

La municipalité offre un colis rempli de petites douceurs et de plaisirs salés aux seniors bryards sous conditions.

Vous avez plus de 65 ans et vous remplissez toutes les conditions pour recevoir ce colis ? C'est le moment de vous faire connaître auprès du Centre communal d'action sociale (CCAS) ! Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 30 septembre prochain :

- pour les personnes âgées de 65 à 75 ans non imposables : joindre un justificatif de

domicile, une pièce d'identité et l'avis de situation déclarative à l'impôt sur le revenu (ASDIR) ou le dernier avis d'imposition ;

- pour les personnes âgées de plus de 75 ans : joindre un justificatif de domicile et une copie de la pièce d'identité.

À noter que seules les personnes non inscrites l'année précédente doivent se faire connaître auprès du CCAS au 01 45 16 68 00.

## FORUM DES ASSOCIATIONS

### Le grand rassemblement des associations est à la rentrée !

Le temps d'une journée, les habitants pourront aller à la rencontre de toutes celles et ceux qui font vivre la vie associative bryarde. Sport, culture, social, loisirs, service à la population, toutes ces thématiques seront représentées ce jour-là. Une bonne opportunité pour chacun d'échanger, de se renseigner, et également de choisir parmi les nombreuses activités proposées par la municipalité. Rendez-vous le **samedi 4 septembre de 11h à 18h** sur le parvis de l'Hôtel de ville et au gymnase Félix Faure.



## COMMÉMORATION

### Libération de Bry

Monsieur le Maire, le Conseil municipal et les comités locaux d'anciens combattants invitent la population au 77<sup>e</sup> anniversaire de la libération de Bry-sur-Marne le 26 août 1944.

Rendez-vous à 19h, au Monument aux morts (en face de la mairie)



## INSCRIPTIONS

## La Maison des Arts étoffe son offre

La Maison des Arts Étienne Audfray, vous propose dès la rentrée de nouveaux ateliers diversifiés qui permettront de laisser libre court à votre créativité.

Des ateliers inédits pour tous les goûts !

**Arts urbains (adolescents)**

• **Danse hip-hop** - Adolescents de 11 à 15 ans (septembre à décembre)

Venez découvrir et apprendre des chorégraphies de Street Dance à travers différentes techniques : le breaking (danse au sol), le popping, le locking (blocages, contractions/décontractions) et le waving (vagues et ondulations).

Hôtel de Malestroit, mercredi de 13 h 30 à 15 h 30

• **Écriture slam** - Adolescents de 14 à 18 ans (janvier à mars)

Cette activité va vous permettre de vous exprimer et de déclamer vos textes dans la forme que vous désirez. Cela permettra de développer votre sens artistique, de stimuler votre créativité, mais également de partager avec les autres en toute liberté vos idées et vos opinions.

Maison des Arts, samedi de 15 h à 17 h

• **Graff** - Adolescents de 14 à 18 ans (avril à juin)

Venez apprendre à utiliser des bombes de peinture et à effectuer des dessins que vous créez sur différents supports tels que des planches de bois, des plaques de béton ou sur des feuilles de cellophane.

Maison des Arts, samedi de 15 h à 17 h

**Atelier poterie « À quatre mains » (adultes et enfants 5 à 7 ans)**

Découvrez avec vos enfants la poterie, construisez ensemble, à quatre mains une œuvre unique qui permettra de renforcer les liens entre les plus jeunes et les aînés.

Maison des Arts, samedi de 14 h à 15 h 30

**Livres d'artistes/ illustrations (enfants de 8 à 12 ans)**

Il vous sera proposé de concevoir et de réaliser un livre personnalisé par le biais de techniques variées : dessin, peinture, aquarelle, crayons de couleur, feutres, collage, etc. Pages en pop-up, découpages, grandes illustrations, gros plans, différents cadrages, personnages illustrés...

Maison des Arts, samedi de 9 h 30 à 11 h 30

**Master class modèle vivant de l'école boule (adultes)**

Vous pourrez faire un travail d'observation et de construction d'après un modèle vivant et des fonds iconographiques. Vous aborderez ce cours par une approche à la fois morphologique et artistique.

Maison des Arts, un samedi par mois de 14 h 30 à 17 h 30

**Danse inclusive (handicap)**

Une rencontre entre les danseurs amateurs et professionnels, avec un handicap ou pas, mais aussi de générations et de milieux sociaux culturels divers.

Hôtel de Malestroit, un samedi sur deux de 10 h 30 à 12 h

Retrouvez vos activités avec des créneaux supplémentaires !

**Atelier yoga (adultes)**

Le yoga détend notre corps, calme notre esprit, développe notre concentration, améliore notre sommeil... Praticable par tous, le yoga nous accueille tel que nous sommes dans le plus grand respect du rythme de chacun.

Hôtel de Malestroit, samedi de 10 h à 11 h 30 et de 15 h à 16 h 30

**Création de meubles en carton (dès 15 ans)**

Fabriquez vos meubles en carton au gré de vos idées, vos envies ou vos besoins. Ce meuble sera à votre image, tel que vous l'avez imaginé et conçu. Cet atelier de création s'inscrit dans une démarche de développement durable et écologique.

Maison des Arts, samedi de 9 h 30 à 12 h

**Ateliers libres : dessin peinture, sculpture modelage, sculpture sur bois (adultes)**

Vous êtes déjà inscrit à l'une de ces activités à la Maison des Arts, et vous avez une pratique accrue, vous pouvez bénéficier d'un atelier libre. Vous serez autonome pour continuer le travail que vous avez commencé avec le professeur.

Maison des Arts, samedi de 14 h 30 à 17 h 30 ■

**+ d'infos**

Reprise des inscriptions en fonction des places disponibles, dès le 1<sup>er</sup> septembre,

- à la Maison des Arts Étienne Audfray (parc de la Villa Daguerre) pour les activités d'art et de loisirs,
- à l'Hôtel de Malestroit (2 Grande rue Charles de Gaulle) pour le conservatoire de musique.

## TRAVAUX

### Un été rythmé par des chantiers

Les services techniques de la Ville profitent de la période estivale pour mener à terme ou démarrer des chantiers sur le territoire communal. Garantir un cadre de vie agréable pour les Bryards : tel est l'objectif de ces nouveaux aménagements. Point sur les chantiers de cet été.



point), la rue de la Croix aux Biches, l'avenue Étienne de Silhouette, et la rue Jules Ferry.

Durant cette même période, une remise en état de l'allée (contre-allée) située devant le marché sera effectuée. Le pavage sera refait, par conséquent, la contre-allée sera inaccessible pendant 2 mois. À noter également pour cet été, le démarrage de la pre-

mière phase de travaux sur la rue du Clos Sainte Catherine avec la construction d'un parking public ainsi que celle du parvis du gymnase Marie-Amélie LEFUR.

#### Au niveau des structures municipales

La Ville a mandaté, depuis le mois d'avril, une analyse de la qualité de l'air des bâtiments communaux dédiés à l'enfance (maternelles, élémentaires, centres de loisirs et crèches) afin de répondre à l'obligation réglementaire. Les résultats de cette analyse seront connus le dernier trimestre de l'année. Le marché de Bry n'est pas en reste, en effet la réalisation d'un trompe-l'œil verdoyant a été effectuée sur une partie de son plafond couvert. Les travaux se sont terminés en début de mois. ■

## SÉCURITÉ

### Les bons réflexes avant de partir en vacances

Lors des longues périodes de vacances, il est prudent d'adopter certains réflexes pour protéger son domicile afin d'éviter les mauvaises surprises. Petit tour d'horizon des mesures de sécurité à adopter.

#### Avant de partir en vacances

Si vous partez en congé cet été, que ce soit pour une courte ou une longue durée, redoublez de vigilance et d'organisation avant votre départ. Informez votre entourage de votre période d'absence, faites suivre votre courrier ou faites le relever par une personne de confiance, transférez les appels de votre ligne fixe sur votre téléphone portable ou sur une autre ligne, et ne laissez pas de messages écrits signalant votre absence sur votre porte d'entrée. Vous pouvez également créer l'illusion d'une présence chez vous à l'aide d'un programmeur pour la lumière, la radio ou la télévision.

#### Pensez à l'option « tranquillité vacances »

Assuré tout au long de l'année par la Police municipale, « Tranquillité vacances » est un service gratuit qui assure une surveillance accrue des habitations dont les propriétaires ont signalé leur absence. Le principe est simple : des policiers municipaux patrouillent devant chez vous très régulièrement afin d'assurer la surveillance de votre domicile. Pour en bénéficier, il suffit de remplir une fiche de demande disponible sur [brysurmarne.fr](http://brysurmarne.fr), dans la rubrique « Ma mairie/sécurité » ou directement au poste de police situé au 7 rue Paul Barilliet.



#### En cas de cambriolage

Si vous venez de vous faire cambrioler, prévenez immédiatement la Police municipale au 01 45 16 68 22 (numéro actif 24h/24 et 7j/7) ou le commissariat de Nogent-sur-Marne. Afin de préserver les traces et indices, ne touchez à aucun objet, porte ou fenêtre. Par la suite, pensez à faire opposition auprès de votre banque pour vos cartes de crédit et chèquiers volés, à déposer plainte auprès d'un commissariat de Police nationale et à déclarer le vol à votre assureur dans les deux jours ouvrés. ■

S'inscrire à la plateforme « Voisins vigilants et solidaires » est également un bon réflexe à avoir cet été ! Pensez à vous inscrire dès à présent sur [voisinsvigilants.org](http://voisinsvigilants.org).  
+ d'infos en page 15

## SANTÉ

# Que faire en cas de fortes chaleurs ?

Pendant la période estivale, propice aux fortes chaleurs, il est important d'adopter les bons réflexes, notamment pour les personnes les plus fragiles, à savoir les jeunes enfants et les personnes âgées. Voici les conseils du Ministère des Solidarités et de la Santé pour vous protéger.

Lorsque la température extérieure est plus élevée qu'habituellement, votre corps peut être éprouvé. En effet, la chaleur fatigue et elle peut entraîner des accidents graves voire mortels, comme la déshydratation. En ville, la pollution de l'air et l'humidité aggravent ces effets. Ces risques peuvent survenir dès les premiers jours de canicule, c'est pourquoi il est important d'effectuer des gestes simples pour vous préserver.

## Se protéger

Le plus important, en cas de canicule ou de forte chaleur, est de mettre votre corps au frais. Pour ce faire, portez des vêtements amples, légers et clairs, en préférant les matières naturelles comme le coton, qui laissent passer l'air. Vous devez également boire régulièrement, sans attendre d'avoir soif, de l'eau essentiellement, en évitant les sodas et les boissons sucrées. En intérieur, vous pouvez utiliser un ventilateur avec une bouteille d'eau congelée devant pour rafraîchir la pièce, ou un brumisateur pour vous asperger régulièrement la peau. Enfin, si vous le pouvez, n'hésitez pas à prendre plusieurs douches fraîches (mais pas froides), et à mouiller votre t-shirt pour le laisser sécher sur la peau. Pensez à aider les personnes dépendantes (nourrissons et enfants, personnes âgées, personnes en situation de handicap), en leur proposant régulièrement des boissons, même en l'absence de demande de leur part.

## Pour les sorties

Lorsque vous sortez à l'extérieur, essayez d'éviter les heures les plus chaudes, c'est-à-dire entre 11 h et 17 h. À la place, privilégiez à l'intérieur de votre habitat les pièces les plus fraîches voire, si vous en disposez, un espace rafraîchi, idéalement à 5°C en dessous de la température ambiante. En l'absence de rafraîchissement de votre habitation, passez au moins deux ou trois heures par jour dans un endroit frais comme un grand magasin, un cinéma ou un lieu public. Si vous devez sortir à l'extérieur, préférez le matin tôt ou le soir tard, et, dans la mesure du possible, restez à l'ombre et ne vous installez pas au soleil. Vous devez par ailleurs limiter au maximum votre activité physique.

## Protéger votre habitation

Lorsque vous êtes chez vous, pensez à baisser vos stores pendant la journée, afin d'éviter que vos pièces ne soient exposées à la chaleur. Relevez-les après le coucher du soleil pour faciliter le passage de l'air. Dans la journée, les persiennes et vitrages doivent être maintenus fermés du côté soleil et ouverts du côté ombragé si



cela permet la réalisation de courants d'air. Dans ce cas, pensez à prendre une serviette humide pour que l'évaporation refroidisse l'atmosphère. S'il n'est pas possible de faire des courants d'air avec les seules fenêtres à l'ombre, maintenez-les fermées. Le soir, quand le soleil est couché et que la température extérieure a baissé, les fenêtres doivent, dans la mesure du possible, être ouvertes afin de réaliser des courants d'air. N'oubliez pas de fermer vos volets la nuit pour votre sécurité. ■

## Alerter en cas d'urgence

En cas de difficulté, n'hésitez pas à appeler les numéros suivants :

- **01 45 16 68 22** : pour joindre la Police municipale 24h/24 et 7j/7 ;
- **0 800 06 66 66** (appel gratuit) : pour joindre « Canicule Info Service », la plateforme téléphonique nationale, tous les jours entre 9 h et 19 h, qui répondra à vos questions ;
- **Le 15** : pour joindre les urgences médicales (SAMU) en cas de malaise ;
- **Le 18** : pour joindre les pompiers ;
- **Le 112** : le numéro d'appel d'urgence européen.

## PRÉVENTION SANTÉ

### Cet été, faites attention aux moustiques tigres !

En cette saison estivale, il est nécessaire de surveiller la présence de moustiques tigres sur le territoire du Val-de-Marne. Le plan national de lutte contre le développement de ces insectes est maintenu.



Implanté dans plusieurs communes d'Île-de-France depuis 2017, le moustique tigre est un insecte d'origine tropicale, noir à rayures blanches, qui s'installe près des habitations et se déplace dans un rayon de 150 mètres. Il se reproduit généralement dans des petites zones d'eau stagnantes. Cet insecte est considéré comme dangereux car il peut être porteur de maladies telles que le chikungunya, la dengue ou la zika, et les transmettre à l'Homme.

C'est pourquoi, depuis le 1<sup>er</sup> mai 2019, le département du Val-de-Marne a mis en place le plan national de lutte contre ces insectes afin de prévenir les risques de prolifération, de suivre leur évolution et de protéger les habitants. Afin de lutter contre la prolifération de moustiques tigres près de chez vous, vous pouvez adopter quelques bons gestes pour supprimer les lieux de pontes potentiels et veiller à créer un environnement défavorable à leur développement :

- éliminer les éléments dans lesquels l'eau peut stagner (les déchets verts, les pneus usagés, etc.),
  - changer l'eau des plantes et des fleurs chaque semaine,
  - vider régulièrement les récipients contenant de l'eau (arrosoirs, soucoupes, etc.),
  - vérifier le bon écoulement des gouttières.
- Pendant cette période estivale, si vous vous déplacez dans des zones où les maladies comme le chikungunya, de la dengue ou la zika circulent, il est fortement recommandé de vous protéger contre les piqûres de moustiques, en portant des vêtements longs, amples et clairs, qui couvrent vos bras et vos jambes, et en dormant sous une moustiquaire. Si vous détectez la présence de moustiques tigres près de chez vous, n'hésitez pas à le signaler directement sur le site : [signalement-moustique.anses.fr](http://signalement-moustique.anses.fr).  
+ d'infos : [iledefrance.ars.sante.fr](http://iledefrance.ars.sante.fr) ■

## TOURISME

### Le Val-de-Marne passe en mode été

Durant l'été, de nombreuses activités de plein air sont proposées dans le Val-de-Marne. Vous ne partez pas en vacances ou vous cherchez une activité pour occuper vos enfants ? Voici une sélection de balades et visites pour découvrir autrement le département.

#### Au fil de l'eau

L'été, les bords de Marne s'animent avec de nombreuses activités nautiques. Des canoës sont par exemple en location à la base nautique de Champigny-sur-Marne ainsi qu'à la société nautique du tour de Marne à Saint-Maur-des-Fossés. Si vous vous sentez l'âme d'un aventurier, vous pourrez tout aussi bien pratiquer le « stand up paddle » avec le club Le grand huit lors d'une balade au départ de Joinville-le-Pont. Enfin, si vous souhaitez vous reposer, des croisières commentées, à la découverte de sites naturels et du patrimoine, sont organisées par le collectif « Cap sur la Marne ».

#### À la découverte de la faune et la flore

Si l'envie de vous évader passe plutôt par un retour à la nature, voici trois activités qui pourraient vous convenir. Tout d'abord, la visite du jardin de l'école du Breuil, situé dans le bois de Vincennes, qui regroupe un grand nombre d'espèces de plantes, d'arbres et de fleurs. Avec les enfants, vous avez aussi la possibilité de vous rendre à Chennevières-sur-Marne, à la découverte de l'exploitation



artisanale d'ânesses laitières. Enfin, les vergers de Champlain de La Queue-en-Brie vous permettront de vous adonner à la cueillette de fruits et de légumes en pleine terre.

#### Randonnez, à pied ou à vélo

Vous aimez vous balader le dimanche, à pied ou à vélo ? Que diriez-vous de vous promener dans le département ? Direction la forêt Notre-Dame au cœur du Massif de l'Arc Boisé pour une balade le long des sentiers balisés. Ou le pays de Brie, territoire rural composé de villages de charmes, le long du sentier d'interprétation agricole du plateau. Si cela ne vous convainc toujours pas, vous pouvez également participer à la Grande marche du 11 juillet, de Chelles à Lagny-sur-Marne, organisée par le collectif « Cap sur la Marne ».  
+ d'infos : [brysurmarne.fr](http://brysurmarne.fr) ■

## SÉCURITÉ

Devenez un voisin **vigilant et solidaire** !

Afin de maintenir et développer un cadre de vie agréable et serein, la Ville de Bry-sur-Marne a intégré le réseau « Voisins vigilants et solidaires » ! Tout ce que vous devez savoir sur cette plateforme.

En France, un cambriolage a lieu toutes les 90 secondes. Dans les villes ayant adhéré au dispositif, le Ministère de l'intérieur estime une baisse de 60% de cambriolages, et cela, grâce aux liens privilégiés créés entre la Mairie, les forces de l'ordre et les voisins vigilants.

**Qu'est-ce que « voisins vigilants et solidaires » ?**

Il s'agit d'une plateforme communautaire qui permet aux habitants d'un même quartier de communiquer entre eux afin de lutter ensemble contre l'insécurité et les incivilités, en lien direct avec la police municipale. Cela, pour protéger aussi bien le cadre de vie que les habitants. Cette plateforme vise également à renforcer les rapports de voisinage, afin que le partage, l'entraide, et la solidarité demeurent des valeurs communes. À Bry, les voisins vigilants pourront alerter la Mairie et la Police municipale sur les thématiques suivantes : Cambriolage ou tentative de cambriolage - Dégradation - Comportement suspect - Météo - Porte à porte - Repérages - Vol ou tentative de vol - Tags.

**Comment s'y inscrire ?**

L'inscription à la plateforme est simple et gratuite. Depuis votre ordinateur, rendez-vous sur le site [voisinsvigilants.org](http://voisinsvigilants.org). Vous pourrez alors renseigner votre adresse postale pour déterminer le secteur auquel vous allez appartenir, ainsi que votre adresse courriel pour recevoir les alertes générées par les habitants de votre quartier. Pour recevoir ces alertes par SMS, vous devrez indiquer votre numéro de téléphone. Vous pourrez, si vous le souhaitez, choisir de le masquer lors de votre inscription. **Si vous n'avez pas internet, pas de panique !** Il vous suffit de vous présenter à la police municipale de Bry-sur-Marne ou de demander à une personne de votre entourage de vous inscrire pour pouvoir envoyer des alertes ou en recevoir sur votre téléphone portable.

**Comment cela fonctionne ?**

Une fois votre inscription validée, vous êtes officiellement un voisin vigilant et solidaire. Votre rôle principal consistera à veiller et alerter. Ainsi, lorsque vous constaterez un événement inhabituel : véhicule ou individu suspect, fenêtre d'une habitation ouverte en l'absence des occupants, absence inhabituelle de nouvelles d'une personne âgée ou toutes autres situations que vous jugerez pertinentes de signaler, vous pourrez envoyer une alerte depuis votre téléphone. Cette alerte sera transmise par SMS ou par courriel à vos voisins, mais également à la Mairie et à la Police municipale, afin d'optimiser la réactivité et l'efficacité du traitement des informations et des éventuelles interventions.

Les utilisateurs de la plateforme pourront échanger entre voisins par messagerie privée ou via un outil appelé « La gazette ». Il s'agit d'un



petit journal de la communauté ayant pour but la publication d'informations utiles à tout un quartier, par exemple, l'organisation d'une fête des voisins, une proposition de covoiturage ou encore la disparition de son chat. Cet outil sera également utilisé par la mairie afin d'informer ou alerter les riverains sur certaines actualités municipales.

À noter que les membres de cette plateforme ne remplacent en aucun cas la Police municipale, les événements à caractère dangereux et urgent devront être signalés directement à la Police municipale au 01 45 16 68 22.

**Vous souhaitez devenir « voisins vigilants et solidaires » ?**

Inscrivez-vous dès à présent sur [voisinsvigilants.org](http://voisinsvigilants.org).

Consultez la carte de la ville par secteurs sur [brysurmarne.fr](http://brysurmarne.fr). ■

**LE MOT DE L'ÉLU**

“ Je suis heureux d'être l'élu référent pour la mise en place de cette promesse de campagne. Ce dispositif implémenté déjà dans plusieurs grandes villes de France

est une addition des moyens pour garantir notre tranquillité à tous. Il a pour vocation d'améliorer la réactivité des forces de sécurité et accroître l'efficacité de la prévention de proximité. C'est un lien permanent entre vous et la Ville. Bientôt les vacances ! C'est justement le moment de vous inscrire et partir l'esprit tranquille. ”

**Didier KHOURY**  
Conseiller municipal délégué aux Anciens combattants et aux Commémorations

# Découvrez le tennis santé bien-être !

Dès la rentrée scolaire, le Tennis club de Bry proposera des créneaux pour une pratique adaptée du tennis. L'occasion pour les personnes souffrant d'une affection de longue durée de retrouver un peu de vitalité par le sport.

## Qu'est-ce que le tennis santé bien-être ?

Créée par la Fédération française de Tennis en 2019, le programme « tennis santé bien-être » est un outil thérapeutique élaboré par des professionnels du monde du tennis et de la santé afin de contribuer au bien-être physique, mental, et social des personnes affectées par une maladie chronique ou le vieillissement. Située entre l'initiation et la pratique classique du tennis, cette activité est basée sur les aptitudes et les motivations de chacun des joueurs qui ne peuvent pratiquer ce sport dans des conditions ordinaires. Bien qu'ayant une image de sport intense déconseillé par exemple aux personnes avec des problèmes cardiaques, le tennis peut se révéler être un atout dans la lutte contre la maladie du fait du travail de l'endurance, de la force musculaire, de l'équilibre et de la souplesse. Avec l'envie de diversifier son activité et d'aller chercher un nouveau public, le Tennis club de Bry a de ce fait souhaité former des enseignants sur ces questions et a obtenu la labellisation de ces cours, en répondant à un cahier des charges strict qui garantit à tous une pratique individualisée et sécurisée du tennis santé bien-être.

## À qui s'adresse cette pratique ?

Le tennis santé bien-être s'adresse particulièrement aux personnes concernées par le vieillissement ou souffrant d'affections longues durées telles que le diabète, le cancer, l'obésité, la dépression, l'asthme, l'hypertension artérielle... Pour participer à ce programme, les personnes intéressées doivent consulter leur médecin généraliste ou spécialiste pour se faire prescrire des séances de tennis en tant qu'activité physique adap-



tée. Elles seront alors accompagnées à la fois par le Tennis club et leur médecin dans le suivi de la pratique, car l'entraîneur ne se substitue pas aux professionnels de santé. Ces séances collectives hebdomadaires avec 6 à 8 joueurs, permettront aux participants de développer une pratique ludique, dans un cadre convivial et privilégié, avec un entraîneur formé aux effets des différentes pathologies, à l'évaluation des capacités physiques de chacun, à l'encouragement des comportements favorables à la santé, ainsi qu'à l'établissement d'un bilan de fin de séance.

## Comment se déroule une séance ?

Les séances de tennis santé bien-être, conçues spécifiquement pour un public fragile, se déroulent toujours de la manière suivante : accueil des participants et échange sur l'état d'esprit de chacun, échauffement pour le réveil musculaire, petits exercices pour développer la condition physique entrecoupés de pauses régulières, et enfin débriefing lors d'un moment convivial. Tout au long de la séance, l'enseignant s'adapte aux participants afin d'appliquer la juste intensité pour chacun mais aussi de

s'assurer de leur bonne forme et des difficultés survenues. Formé à l'écoute, la vigilance et la bienveillance, l'entraîneur est le garant des progrès accomplis par chacun au fur et à mesure de l'année. Par ailleurs, le matériel adapté utilisé lors des séances de tennis santé bien-être, permet aux joueurs de s'amuser très rapidement grâce par exemple aux balles plus lentes, à un terrain réduit, ou à une raquette plus petite. Un kit tennis santé bien-être vient compléter les équipements mis à disposition de tous. Ce dernier permet de connaître l'état de forme des participants et de suivre les progrès accomplis.

+ d'infos : écrivez au Tennis club :  
tc.bry@fft.fr ou appelez le  
06 30 22 16 34 ■

## Les chiffres clés - Le tennis

N°1 des sports en termes de bénéfices pour la santé  
Allongement de l'espérance de vie de 9,7 ans  
Baisse de la mortalité de 47% (toutes causes)  
Baisse de 56% de mortalité par maladie cardiovasculaire

## COMMERCE

## Le magasin Brill's Bijoux fête ses 10 ans !

L'entreprise *Brill's Bijoux* fait partie des nombreux commerces implantés dans la Grande rue Charles Gaulle. Son activité de vente et de réparation d'articles d'horlogerie et de bijouterie participe à l'activité économique de la commune depuis 10 ans.

La boutique située au 8 grande rue Charles de Gaulle, existe depuis une trentaine d'années. Sarann HENG, gérant de la boutique, y est le 4<sup>e</sup> locataire. Après une formation en horlogerie à Besançon, il a travaillé pendant 20 ans en tant que salarié dans une bijouterie. Le dépôt de bilan de son employeur le poussera quelques années plus tard à lancer sa propre activité dans le même domaine en 2011. Véritable multitâche, il gère à lui seul cette activité commerciale et propose actuellement aux clients des prestations d'horlogerie, telles que le changement de piles, les réparations de montres, de réveils et de pendules, l'étanchéité et le changement de verre ; ainsi que des prestations de bijouterie, comme la fabrication, la réparation, ou encore la transformation de bijoux, la gravure et l'enfilage de perles.

Après une décennie dans la commune, son retour d'expérience en tant que commerçant de la ville est plutôt positif : « J'aime beaucoup la ville de Bry-sur-Marne, elle est calme et les clients sont très



sympathiques. Ils se disent d'ailleurs souvent satisfaits de mon travail après chaque prestation. Les commerçants de la rue sont bienveillants, je trouve qu'il y a une réelle entraide entre les uns et les autres. Je remercie la municipalité qui soutient les commerces de Bry et favorise le commerce de proximité ». ■

## FÊTE NATIONALE

## Le 13 juillet, c'est la fête !



Le traditionnel rassemblement pour la célébration de la fête nationale aura lieu le 13 juillet prochain sur le patio du marché. Découvrez le programme de cette soirée !

Dès 20 h 30, la municipalité offrira des cocktails sans alcool et des objets lumineux dans une ambiance musicale. À partir de 21 h 30, place à la déambulation en musique jusqu'au site de tir prévu à 23 h depuis la passerelle de Bry.

Cette année, le feu d'artifice sera sous le thème « Réflexions », en partenariat avec la Ville du Perreux-sur-Marne. Ce thème pro-

posé par la société Prestatech artifices, veut interpeller l'imaginaire des spectateurs. En effet, le travail artistique réalisé par le prestataire provoquera l'émerveillement et la fascination de tous.

Rendez-vous à ce spectacle de pyrotechnie composé d'artifices originaux, de rebondissements et de surprises. Venez partager ce moment avec vos proches pour des émotions garanties.

À noter que la passerelle de Bry sera fermée au public toute la journée à partir de 7 h jusqu'à 2 h du matin afin de permettre la mise en place des artifices. Les quais seront également fermés à partir de 21 h pour mise en place du dispositif de sécurité « Plan Vigipirate renforcé ». Le stationnement sera interdit dans les rues adjacentes. ■

# Conseil municipal

COMPTE-RENDU DES DÉLIBÉRATIONS\*



## SÉANCE DU 10 MAI

### Exonération partielle en 2021 des recettes liées aux droits d'occupation du domaine public pour certains commerçants sédentaires

En 2020, en raison de la crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid 19 et de la volonté municipale de soutenir le commerce local, un certain nombre de commerçants ont bénéficié d'une exonération partielle des droits d'occupation du domaine public. En 2021, compte-tenu de la prolongation de l'état

d'urgence sanitaire, le conseil municipal a décidé de poursuivre l'exonération partielle pour les terrasses éphémères. Celle-ci s'applique du 19 mai au 30 septembre 2021.

### Changement de dénomination du Pavillon Bache en Maison des Arts Étienne AUDFRAY

Situé dans le cadre de la Villa Daguerre, le Pavillon Bache a été réhabilité en 2019 afin de regrouper les ateliers d'arts et de loisirs pour enfants et les adultes. Le « Pavillon Bache » porte actuellement le nom d'un banquier américain, Jules Bache. Mon-

sieur le Maire, Charles Aslangul, a souhaité rendre hommage à son prédécesseur en rebaptisant le pavillon Bache par « Maison des Arts Étienne AUDFRAY » car Monsieur AUDFRAY, ancien Maire de Bry-sur-Marne, était un sculpteur renommé et une personnalité locale.

## SÉANCE DU 28 JUIN

### Adoption de la décision modificative n° 1

Le Conseil municipal a adopté la première décision modificative ce 28 juin. Les déci-

#### Et aussi...

- Actualisation des tarifs du centre équestre municipal de Bry-sur-Marne pour la saison sportive 2021-2022
- Candidature de la Ville de Bry-sur-Marne au label régional « Patrimoine d'intérêt régional » pour la colonnade du square de Lattre de Tassigny

#### Prochain Conseil municipal

Lundi 27 septembre à 20 h

*Les dates et lieux des conseils municipaux sont susceptibles d'être modifiés de manière tout à fait exceptionnelle. Pour consulter les dates : [bry94.fr](http://bry94.fr)*



taines dépenses ne seront pas réalisées sur cet exercice. Il s'agit également d'ajuster les recettes de fonctionnement et d'investissement mais aussi d'inscrire de nouvelles dépenses correspondant à des besoins nouveaux des services.

Les services ont restitué environ 380 000 € de crédits en investissement avec notamment le report de la construction d'un ascenseur pour la Maison des Arts Etienne AUDFRAY (dans le cadre de l'accessibilité PMR) d'un montant de 220 000 €. D'autre part, 137 426 € de dépenses nouvelles ont été inscrites dont 81 355 € afin d'équiper le théâtre et 33 600 € d'acquisition de défibrillateurs pour être aux normes.

Les recettes ont été également ajustées du fait de la crise sanitaire, avec notamment celles liées aux classes environnement où la baisse des recettes est estimée à 50 000 €. De plus, certaines subventions d'investissement inscrites au budget primitif ne seront encaissées que l'année prochaine, les travaux n'ayant pas encore démarré. Enfin, la réduction globale des dépenses d'investissement a permis de faire baisser l'emprunt d'équilibre de 211 211 €.

### **Concession de Service Public du Centre équestre Municipal de Bry - rapport annuel d'activité du concessionnaire UCPA relatif à la saison 2019/2020**

Le rapport d'activité du centre équestre municipal de la saison 2019-2020, du 1<sup>er</sup> septembre 2019 au 31 août 2020, produit par l'Union nationale des Centres sportifs de Plein Air (UCPA), a été présenté au Conseil municipal.

### **Concession de service public du marché communal d'approvisionnement de Bry - Rapport annuel d'activité du concessionnaire Géraud relatif à l'année 2020**

Le contrat de délégation de service public relatif à l'exploitation du marché d'approvisionnement a été conclu, à l'issue d'une procédure de consultation, avec le groupe Géraud pour une période de 10 ans, du 01/10/2016 au 30/09/2026, oblige ce dernier à fournir un rapport annuel d'activité. Le rapport relatif à l'année 2020 a été présenté au Conseil municipal.

### **Transfert du personnel chargé de l'exercice de la Compétence Emploi de la Commune de Bry à l'EPT ParisEstMarne&Bois**

Depuis la création de la Métropole du Grand Paris et des Établissements Publics Territoriaux au 1<sup>er</sup> janvier 2016, ces derniers se substituent aux collectivités dans l'exercice de certaines compétences obligatoires. Ainsi, l'Espace emploi sera transféré à l'EPT ParisEstMarne&Bois à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2021. Dans le cadre de ce transfert, une convention a été signée avec le Territoire pour la mise à disposition de locaux.

Ainsi, dans un souci de cohérence territoriale, il a été convenu que l'ensemble des activités assurées par l'Espace Emploi seraient maintenues dans les locaux actuels. Il s'agit de permettre à cette structure de s'enraciner durablement à Bry et de garantir aux Bryards l'accès à ce service de proximité indispensable.

*\*L'intégralité des délibérations est consultable sur [bry94.fr](http://bry94.fr)*

sions modificatives sont des délibérations qui viennent modifier les autorisations budgétaires initiales. La décision modificative n°1 du budget principal 2021, a notamment pour objet la restitution de crédits car cer-

#### **Et aussi...**

- Approbation du projet de convention relatif à la co-organisation des Foulées Bryardes 2021
- Actualisation des tarifs maximaux pour 2022 applicables en matière de Taxe Locale sur la Publicité Extérieure (TLPE)
- Changement de périmètre scolaire pour la rue Léon Menu, la rue des Coudrais, la rue et le sentier des Tounanfis et la rue de l'Ormeraie de la commune de Bry-sur-Marne
- Approbation des conventions d'objectifs et de financement accueil de loisirs sans hébergement pour le périscolaire et l'extrascolaire avec la Caisse d'Allocations familiales (CAF) du Val-de-Marne
- Approbation de la convention d'objectifs et de financement entre la CAF du Val-de-Marne et la commune
- Changement de dénomination de la salle Daguerre en Théâtre de Bry-sur-Marne
- Approbation du projet de convention entre la Ville de Bry-sur-Marne et le musée Georg Schäfer de Schweinfurf (Allemagne) pour le prêt de quatre œuvres de Louis Daguerre
- Approbation de la convention entre la Région Île-de-France et la commune de Bry-sur-Marne au titre du dispositif « Soutien à l'équipement des forces de sécurité et sécurisation des équipements publics »
- Appel d'offres ouvert relatif au nettoyage des espaces publics de la ville de Bry-sur-Marne
- Végétalisation du cimetière communal, analyse de l'existant et préconisation pour un renouvellement des pratiques proposition d'accompagnement à intervenir avec le CAUE 94

## Audit des finances de la ville « petites causes, grandes effets »



Nous avons découvert le résultat de l'audit des finances dans le numéro de mai de notre journal.

Cet audit a été commandé à grand renfort de publicité par la nouvelle municipalité qui nous a joué le fameux coup de l'héritage, en déclarant l'état catastrophique des finances de notre commune.

Les résultats publiés de cet audit ne nous apprennent rien. Les tableaux et courbes qui y figurent peuvent être aisément trouvés sur internet ou dans les résultats financiers publics de notre commune. Pourtant celui-ci a coûté 48 000 € à la ville. La bonne nouvelle est que l'audit conclut que les finances sont saines.

2 points sont mis en évidence :

1/La baisse de l'épargne de la collectivité. Tous les Bryards savent qu'en deux ans la ville a construit un gymnase, rénové la salle Daguerre, l'Hôtel de Malestroit et le pavillon BACHE. Cela explique le niveau d'endettement actuel.

2/Les dépenses de fonctionnement de notre ville sont supérieures aux dépenses des communes avoisinantes. Ce point avait été souligné par tous les candidats lors de l'élection municipale. On aurait souhaité que cette étude donne le détail des dépenses excédentaires en question, alors même que notre fiscalité locale est comparable à celle des communes avoisinantes.

Dans son commentaire de cet audit, le maire nous annonce la constitution d'une commission chargée de recenser les économies à réaliser, preuve de l'absence de propositions en ce sens dans l'audit financier.

Cette commission a déjà décidé de doubler la contribution des familles bryardes aux vacances sportives. Nous avons dénoncé cette mesure injuste et d'aucun effet significatif sur le plan budgétaire. Est-ce cela que veulent les Bryards ?

De plus, est-ce cette commission qui est à l'origine de la réorganisation de la police municipale ? Cette dernière a eu pour conséquences des démissions en cascade, alors même que notre ville connaît, ces derniers jours, des faits de délinquance totalement inédits.

Est-ce cela que veulent les Bryards ?

Nous, opposition municipale, défendons l'idée qu'il est possible de réaliser des économies sans dégrader la qualité des services publics essentiels aux Bryards.

Bon été à tous.

**Serge GODARD**  
**Conseiller municipal**  
Président du groupe « Vivons Bry »  
Vivonsbry.fr  
s.godard@bry94.fr

## Pour une opposition constructive

En cinq mois, le groupe d'opposition de LREM a connu plusieurs démissions et s'est divisé en trois groupes. Certains élus de l'ancienne liste de Monsieur Godard ne souhaitent plus être associés à ce groupe caricatural.

En effet, ce groupe s'enferme dans une critique systématique, stérile et parfois mensongère. Par exemple :

Dans leur article du mois de juin, ils ont osé écrire que nous menons une politique en « défaveur des familles ». Rien que ça ! Aucun argument sérieux n'étaye leur affirmation déplacée.

Ils critiquent les tarifs du théâtre pourtant alignés sur toutes les villes voisines, dégressifs et comportant des tarifs réduits pour les chômeurs, étudiants et enfants. Sachez que l'opposition a voté à l'unanimité... POUR ces tarifs qu'ils critiquent désormais.

En outre, ils critiquent les tarifs des vacances sportives. Sachez que, l'opposition oublie de le préciser, le coût réel pour la Ville est de 52,30€/enfant de maternelle et 197€/enfant en élémentaire. Face à ce coût, la Ville ne facture qu'à hauteur de 7€ et 15€, pour une semaine complète d'activités sportives encadrées par des professionnels. Ces tarifs sont très en deçà des autres villes et du coût réel. Si nous appliquions le même ratio à tous les services municipaux, la Ville serait en banqueroute. Au-delà de ces prix réduits, nous offrons, pour les familles précaires, 50% du tarif des sorties (piscine, accrobranche, etc.). Là encore, polémique caricaturale et démagogique de l'opposition.

Par ailleurs, Monsieur Godard a cru pouvoir affirmer, article du mois d'avril, que le Maire n'aurait rien proposé à la Ministre du Logement pour améliorer la loi sur les logements sociaux. C'est faux.

Monsieur le Maire a créé un collectif rassemblant 22 Maires du 94. Il a été reçu par la Ministre puis le Sénat et, enfin, l'Association des Maires d'Île-de-France, pour présenter une vingtaine d'améliorations de la loi. Par contre, aucun élu d'opposition, ni Monsieur Godard qui donne des leçons, n'a émis la moindre proposition à ce sujet. De même, ils n'ont pas émis une seule proposition pour aider à assainir les dépenses de fonctionnement, pas une.

Nous regrettons cette attitude stérile qui ne sert pas les Bryards.

**Les élus de la majorité municipale**  
Groupe de la majorité municipale  
« Ensemble pour Bry avec Charles Aslangul »  
c.aslangul@bry94.fr



VILLE DE BRY-SUR-MARNE  
*Moult viel que Paris*

Vous partez en vacances ?



Pensez à l'option  
**TRANQUILLITÉ**  
**VACANCES**

Un service 100% gratuit  
proposé par la Police municipale

au **01 45 16 68 22**

+ d'infos : [brysurmarne.fr](http://brysurmarne.fr)  /  / 

# De vous à nous

Vous êtes nombreux à poser des questions sur votre ville par courrier, téléphone, courriel ou lors de rencontres. On vous répond.

“ Je pars en vacances à l'étranger cet été, comment préserver mes plantes ? ”

📞 *Huguette C.*

## Notre réponse :

Ça y est les vacances sont arrivées pour certains et pour d'autres elles approchent ! Vous possédez toutes sortes de plantes dans votre jardin ou balcon, et personne ne peut les arroser en votre absence ? Pas de panique ! Nous vous proposons quelques astuces simples et efficaces pour garantir la survie de vos plantes pendant vos vacances.

- L'ombre : placer vos plantes à l'ombre afin de leur éviter une exposition au soleil donc moins de besoin en eau. Si vous ne pouvez pas placer vos plantes à l'ombre, vous pouvez leur créer de l'ombre grâce à du paillage ou en créant une petite palissade.

- L'arrosage à la mèche : relier un fil de laine plongé dans un récipient d'eau jusqu'au cœur du substrat de vos plantes. Les plantes recevront de l'eau par capillarité. Plus le fil de laine sera placé en profondeur mieux le substrat absorbera l'eau.

- L'arrosage au goutte à goutte : percer à 2 endroits le bouchon d'une bouteille d'eau puis placez ensuite la bouteille directement dans le pot en enfonçant le bouchon dans



le substrat. Il vous suffira de percer le fond de la bouteille pour que l'eau ne s'écoule goutte à goutte. Vous pouvez opter aussi vous munir d'un kit goutte à goutte.

- Les oyas : c'est une technique d'arrosage ancestrale qui existe depuis 4000 ans ! Il s'agit d'une jarre artisanale en terre cuite à enfouir dans le sol de votre potager. Grâce à la porosité du pot, les racines bénéficieront d'un apport en eau régulier.

- Les pots à réserve d'eau : procurer vous des pots avec réserve d'eau intégrée en magasin. Ainsi, vos plantes absorberont l'eau dont elles ont besoin en votre absence.

Avant de mettre en pratique l'une ou plusieurs de ces astuces, n'hésitez pas à les tester quelques jours avant de partir en vacances pour vérifier leur efficacité sur vos plantes. ■

“ Je me suis fait piquer par des tiques, est-ce grave ? ”

📱 *Théo C.*

## Notre réponse :

Les tiques colonisent de plus en plus les jardins, les buissons, les parcs... Leur piqûre peut transmettre plusieurs infections, souvent mal détectées et handicapantes, chez l'enfant comme chez l'adulte. Les tiques sont potentiellement porteuses de la bactérie responsable de la maladie de Lyme. Toutes les tiques ne sont pas infectées toutefois pour vos sorties en plein air, nous vous recommandons d'adopter ces réflexes :

- 1- Préférez des vêtements et chaussures couvrants (clairs de préférence)
- 2- Faites usage d'un répulsif anti-tiques



- 3- Examinez tout votre corps de retour de promenade ainsi que celui de vos enfants, savonnez-vous de la tête aux pieds.

Attention, en cas de tique, il est fortement conseillé d'utiliser un tire-tique et non une pince à épiler. Aussi, ne mettez aucun produit avant l'extraction du parasite (pas d'éther, ni d'huile), puis désinfectez.

Notez bien la date de la piqûre et surveillez-vous ! Si une auréole apparaît à l'endroit de la piqûre ou en cas de symptômes inhabituels, prévenez immédiatement votre médecin. N'oubliez pas d'inspecter votre animal de compagnie.

Plus d'informations sur : [www.enfance Lyme and co.org](http://www.enfance Lyme and co.org) ■

## PHARMACIES DE GARDE\*

### Dimanche 4 juillet Pharmacie du Parc

77 avenue Ledru Rollin  
94170 Perreux-sur-Marne

### Dimanche 11 juillet Pharmacie de la Mairie

162 bis Grande rue Charles de Gaulle  
94130 Nogent-sur-Marne

### Mercredi 14 juillet Pharmacie de la Sous-Préfecture

83 Grande rue Charles de Gaulle  
94130 Nogent-sur-Marne

### Dimanche 18 juillet Pharmacie Louis Joseph

44 rue des Héros Nogentais  
94130 Nogent-sur-Marne

### Dimanche 27 juillet Pharmacie Nogentaise Selar

13 boulevard de Strasbourg  
94130 Nogent-sur-Marne

### Dimanche 1<sup>er</sup> août Pharmacie Nop

9 avenue Georges Clemenceau  
94130 Nogent-sur-Marne

### Dimanche 8 août Pharmacie du Marché

140 Grande rue Charles de Gaulle  
94130 Nogent-sur-Marne

### Dimanche 15 août Pharmacie Perard

65 boulevard d'Alsace Lorraine  
94170 Perreux-sur-Marne

### Dimanche 22 août Pharmacie de Baltard

2 avenue de Joinville  
94130 Nogent-sur-Marne

### Dimanche 29 août Pharmacie du Centre-ville

43 Grande rue Charles de Gaulle  
94360 Bry-sur-Marne

\*Sous réserve de modification de dernière minute.  
Retrouvez toutes les gardes en temps réel sur [monpharmacien-idf.fr](http://monpharmacien-idf.fr)

**Pour les gardes de nuit** (après 20 h) : se renseigner au commissariat de Nogent. Tél : 01 45 14 82 00.

## ÉTAT-CIVIL

### Naissances

Bienvenue à Marceau Louis RICHARD, Kelyssa HÉRACLIDE, Aksil BENSELAMA, Luciana YangYi DU, Hanish PIRABAHARAN

### Mariages

Félicitations à Anthony STAFOGGIA et Julie CONFORTI, Collette BRYAN et Clément BOMMELAER, Jennifer MOUSSA et Jérémy RINDEL, Margaux DUVAL et Morgan GROS, Aurélie QUESADA et Christophe DE FREITAS, Papa FALL et Aminata NDIONGUE, Margot GOSETTI di STURMECK et Kévin FERRENBACH

### Pacte civil de solidarité (PACS)

Félicitations à Kathleen DE NEVERLEE et Charles ROSSI



## S'inscrire sur l'annuaire opérationnel d'alerte à la population

Mis en place dans le cadre du Plan communal de sauvegarde (PCS), les personnes figurants sur cet annuaire recevront un SMS pour les avertir de la situation en cas de risques majeurs sur le territoire. Complétez le formulaire sur [bry94.fr](http://bry94.fr) et faites-le parvenir à la Police municipale (sur place ou par voie postale).



Une petite annonce à faire passer pour de l'aide à la personne ?

### Espace emploi

Rez-de-chaussée du bâtiment administratif  
Rue Félix Faure

Tél. : 01 45 16 68 40

@ : [mairie@bry94.fr](mailto:mairie@bry94.fr)

www : [bry94.fr](http://bry94.fr)

## NUMÉROS UTILES

### Urgences

**112**

(numéro européen)

### Urgences médicales Samu - Sami

**15**

### Police municipale

**01 45 16 68 22**

### Police

**17**

### Sapeurs-pompiers

**18**

### N° Violences femmes info

**3919**

### N° Enfance en danger

**119**

### N° national canicule

**0 800 06 66 66**

### Grand froid

**01 45 16 68 22**

### Besoin d'un conseil

conjugal, d'urbanisme etc.  
Retrouvez l'ensemble des permanences en mairie sur

**[brysurmarne.fr](http://brysurmarne.fr)**

Vous ne recevez pas  
la Vie à Bry ?

**01 45 16 68 00**

**Emballages & papiers**  
Tous les jeudis matin

**Déchets verts**  
Tous les mercredis après-midi

**Déchets ménagers**  
2, 3 ou 4 fois selon les secteurs\*

**Encombrants Collectifs**  
l vendredi /2 selon secteurs\*  
**Individuels**  
sur rendez-vous au 0 800 611 544 (n° vert)

**Déchèterie**  
Transférée à Noisy  
**9 rue de la Plaine**  
Tous les jours sauf jeudi\*\*

\* Retrouvez les secteurs sur [parisestmarnebois.fr](http://parisestmarnebois.fr)

\*\* Retrouvez les horaires sur [noisylegrand.fr](http://noisylegrand.fr)



VILLE DE BRY-SUR-MARNE  
*Moult viel que Paris*



Le Perreux  
sur-Marne  
*Ville d'expressions*

# FEU *d'artifice*

**MARDI 13 JUILLET**

**À PARTIR DE 23H**

PASSERELLE DE BRY

**21H : COCKTAIL**

**22H : DÉAMBULATION**  
PLACE DU MARCHÉ